

Visite du chantier de l'espace culturel de Meudon-la-Forêt

Samedi 6 octobre 2012



7350 m²
d'espaces
publics,
dont 6350
m² de parc
paysager

Le projet
est en
bonne voie.

La conception du bâtiment et de l'environnement est à la fois agréable et prometteuse. Certains souhaits exprimés par les Meudonnais et tout particulièrement les Forestois pour l'aménagement de cet espace semblent avoir été entendus et pris en compte.

L'architecte David Serero nous explique ce qui avait guidé ses choix:

" Ce projet s'implante dans la continuité de la trame du quartier de Meudon-la-Forêt, dans le dialogue entre l'espace libre et naturel de la forêt et les volumes géométriques des bâtiments.

Parfaitement intégré dans son environnement immédiat, il sera agrémenté de nouveaux espaces de circulation et de détente : 6350 m² d'espaces paysagés avec un parc et un mail planté du parvis à la rue Michel-Vignaud. "



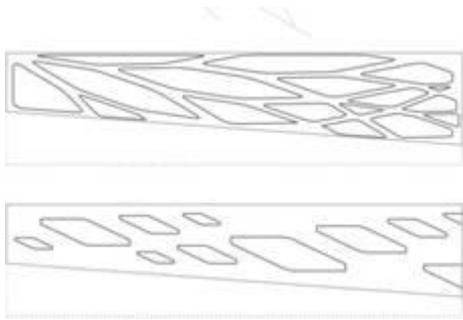
A vos casques pour la visite !

1. L'extérieur du bâtiment de 1850 m²

- Le projet est conçu à partir de matériaux traditionnels de bonne qualité garantissant la durabilité du bâtiment. **La texture et la**

couleur sablée du béton de la façade fait écho à la pierre des constructions alentours

- L'enveloppe périphérique du toit se soulève au dessus du hall au niveau du parvis pour dégager de larges surfaces vitrées protégées du soleil et de la pluie et pour révéler les espaces intérieurs



2. les ouvertures sont un élément symbolique fort du projet

elles s'inspirent du feuillage des arbres rappelant la forêt toute proche.

3. Le parc paysager



Ouvert sur le quartier, le parc paysager est partie intégrante du projet architectural.

Sur 6 350 m², il combine plusieurs lieux de vie : aire de jeux pour enfants, promenades et jardins.

Le projet prévoit :

- un parc constitué de bosquets bas, de haies, de grands arbres à l'échelle des immeubles alentours (cèdres, pins, séquoias...)
- un parvis d'accès à l'espace culturel, convivial et chaleureux, avenue de Lattre de Tassigny,



un grand mail piétonnier planté d'une double rangée d'arbres de 5 mètres de large, structurant nord-sud reliant les avenues de Lattre de Tassigny et du G^{al} De Gaulle

- un jardin créant un lien entre les écoles, l'aire de jeux pour enfants et le gymnase, avec des cheminements doux (piétons et vélos),
- des cheminements piétons reliant l'entrée du parking rue Gabriele d'Annunzio et desservant les entrées des écoles où des espaces libres équipés de bancs

permettront d'attendre les enfants,

- Une aire de stationnement et de livraison à l'arrière du gymnase.

4. Construction éco-responsable

- Le bâtiment est une construction compacte qui répond aux impératifs actuels : une étendue de façades aussi réduite que possible pour limiter les déperditions thermiques.

- Confort thermique, visuel et acoustique: Un double isolant en façade et des doubles vitrages permettent de minimiser les besoins de chauffage. La lumière naturelle obtenue par le toit, des détecteurs de présence et des cellules photosensibles limiteront la consommation électrique. La salle de spectacle est isolée par une coque en béton extérieure. Les autres salles ont une isolation acoustique adaptée aux activités (chape flottante, sol souple ...).

Un vœu de l'AFAM: que le Centre culturel (auquel il reste à donner un nom) soit un lieu vivant, ouvert à toutes et tous de toutes générations, soucieux de fidéliser le public attiré par une programmation diversifiée et attrayante.

A nous, d'exprimer par des suggestions et par notre fréquentation, lorsque le Centre culturel sera ouvert, la vie culturelle que nous souhaitons.

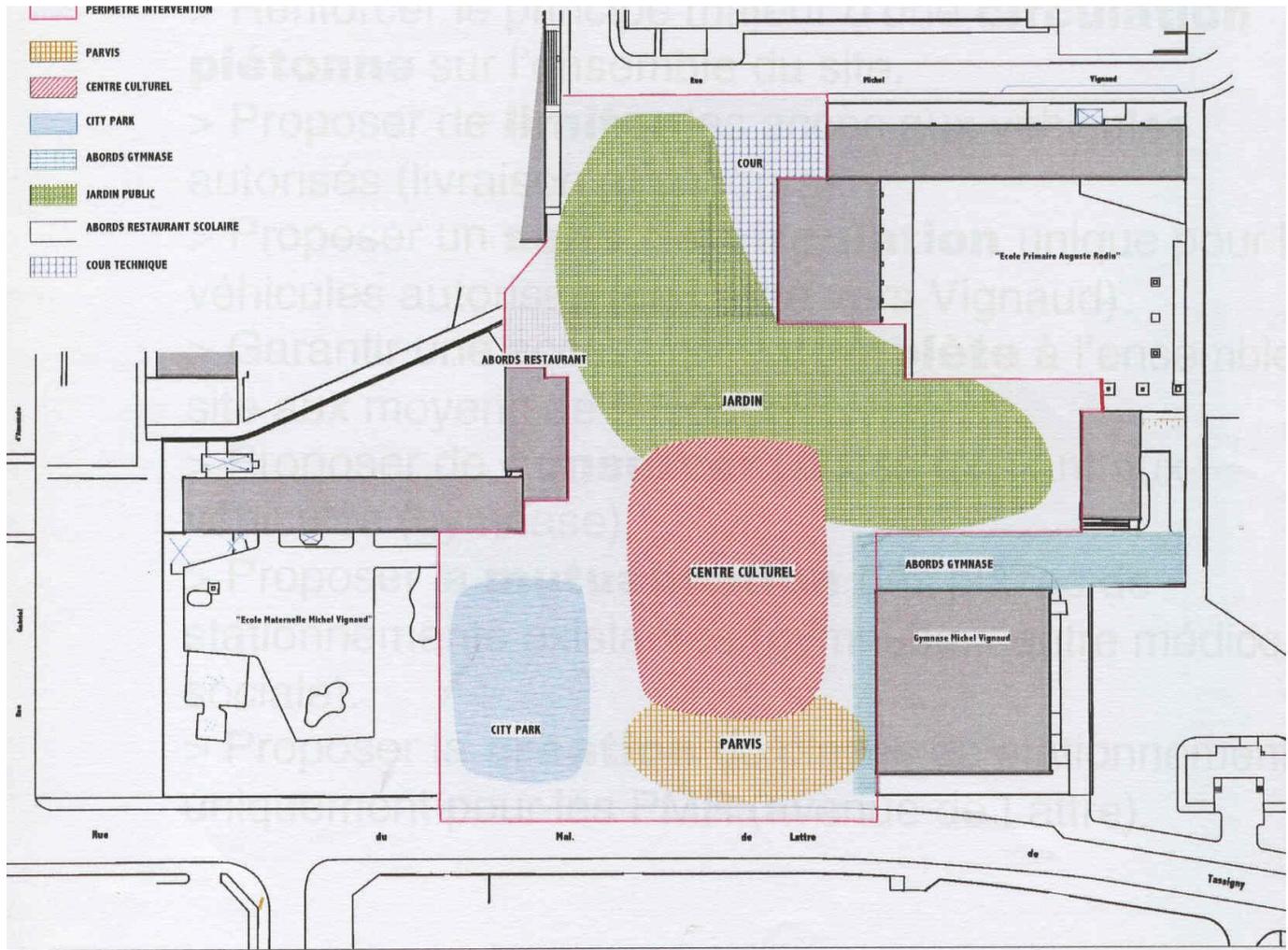
PROJET ESPACE CULTUREL à Meudon La Forêt

Voici la maquette du futur espace



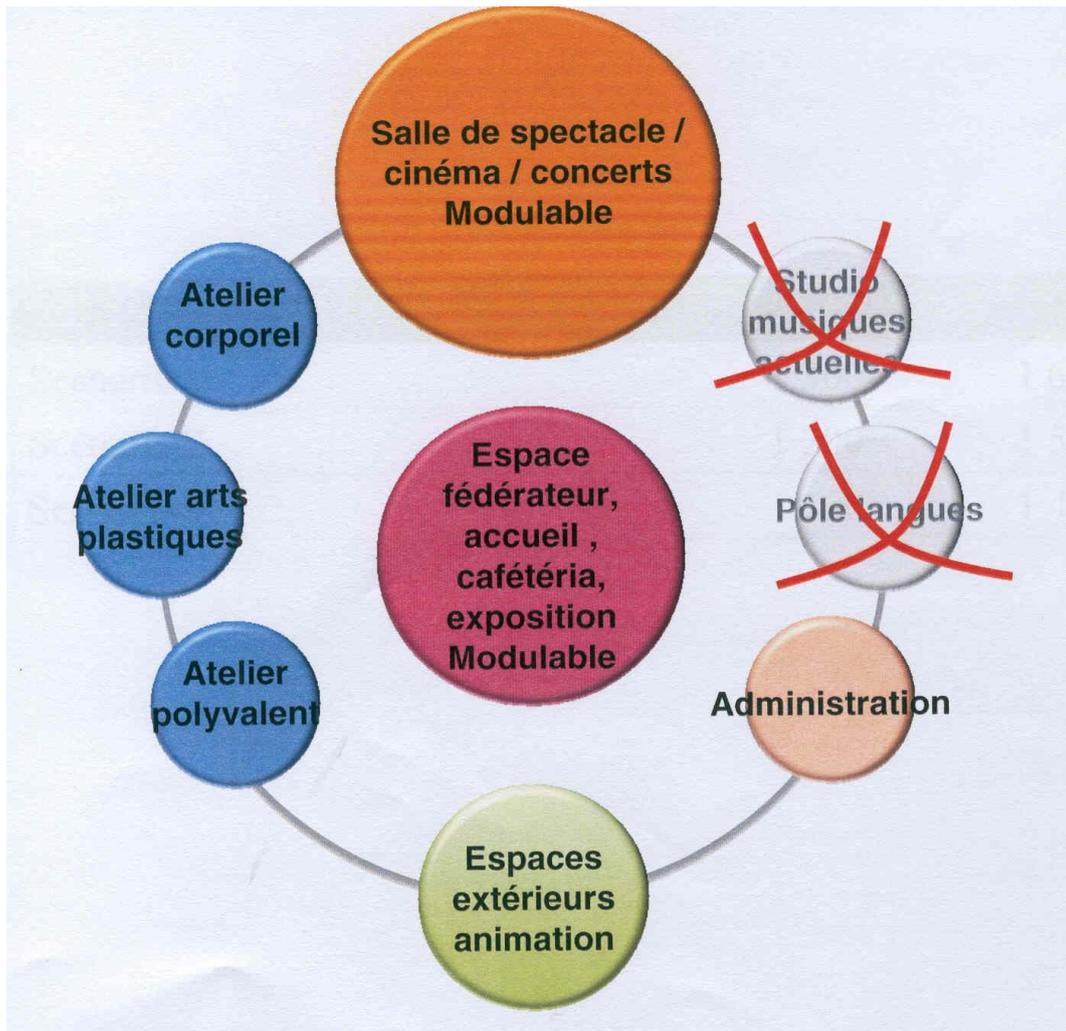
PROJET: 08-06-2009 Grandes orientations confirmées

Choix concernant les espaces extérieurs



- Identifier un périmètre d'intervention **limité** (propriété communale).
- Proposer le **repositionnement** et la reconstruction du city parc sans **interruption** totale de l'usage.
- Proposer la **création** d'un parvis minéral chaleureux et à dimension humaine, pour l'accès au centre culturel.
- Proposer la **création** d'un jardin public de grande dimension reliant les différentes parties du site (école, centre culturel, logements, ...), incluant un **espace de jeux extérieurs** pour les **petits**.

Choix concernant les espaces intérieurs



- Pôle de centralité urbaine et sociale.
- Pôle intergénérationnel s'adressant à tous (famille, seniors, ado et jeunes adultes).
- Lieu d'accès à des spectacles mais aussi de pratiques amateurs (musique, danse, ...).
- Equipement de proximité pour Meudon la Forêt mais aussi pour toute la ville.
- Equipement accessible: parcours urbains, prix et contenu culturel.
- Equipement convivial et objet de plaisir et de partage .
- Objet de fierté et d'identité territoriale, de quartier .

LANCEMENT D'UN MARCHÉ PUBLIC

1 -Lancement d'un marché public pour une mission de programmation en vue de la construction de l'Espace culturel

Au mois de novembre 2008, la Ville a lancé un marché public dont l'objet est l'établissement d'une étude de programmation pour la construction d'un espace culturel et la requalification des infrastructures.

Il s'agit de réaliser la faisabilité et les études préalables à la mission de maîtrise d'oeuvre, comprenant l'estimation des coûts de construction et d'exploitation pour l'espace culturel et la requalification des infrastructures (voirie, espaces publics et libres).

L'emprise constructible, d'une superficie d'environ 4100 m², se situe au centre de la parcelle AR26, en limite de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à Meudon la Forêt. Au préalable il conviendra de déménager le centre de loisirs Jansen dans un bâtiment existant.

Sur le plan urbanistique, l'Espace culturel, quoique relativement enclavé, devra s'ouvrir sur les établissements scolaires et le gymnase qui le bordent, tout en étant immédiatement visible depuis l'avenue de Lattre de Tassigny.

Il devra également contribuer à la requalification des espaces publics environnants (sentes, voies

publiques, espaces libres), aujourd'hui appauvris.

Enfin, ce bâtiment devra se distinguer par son architecture audacieuse et séduisante qui pourra être en rupture ou non avec le bâti existant. Il constituera un signal et viendra rehausser la qualité du site.



Données générales

- Le projet sera confié à une équipe (architecte, paysagiste, etc...) en lien avec le service de l'urbanisme de la mairie
- Un conseil consultatif a été créé par Mr le Maire pour demander aux Associations et aux élus de donner leur avis sur le projet
- Le planning envisagé amène à une ouverture dans 5 ans